

DÉPÊCHE DU 15/11/2019

Santé respiratoire France fait 7 propositions pour la prise en charge des malades chroniques

Mots-clés : #pneumo #ministères #soins de ville #protection sociale #établissements de santé #médico-social #BPCO #patients-usagers #accès aux soins #e-santé #cancer-pneumo #asthme #diagnostic #télémédecine #médecins #paramédicaux #pharmaciens

PARIS, 15 novembre 2019 (APMnews) - L'association Santé respiratoire France, ex-Association BPCO, formule 7 propositions en direction des pouvoirs publics afin d'améliorer la prise en charge des patients atteints de diverses maladies respiratoires chroniques, notamment la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO), vendredi, à l'occasion de son colloque annuel à Paris.

L'association, qui couvre désormais tout le champ des maladies respiratoires, appelle les pouvoirs publics à "prendre des initiatives pour améliorer la qualité de vie des patients et mieux appréhender le parcours de soin à travers 7 propositions.

Il s'agit de manière générale d'innover, à la fois déployer des innovations technologiques mais aussi organisationnelles.

Après avoir organisé plusieurs groupes de réflexion avec des patients experts, des aidants et des professionnels de santé avec son *living lab*, Santé respiratoire France propose de:

- Promouvoir une **réadaptation respiratoire en ambulatoire**, personnalisée, multidisciplinaire et intégrée dans le quotidien des patients et des aidants. Accompagner et préparer les patients, de manière individualisée et adaptée, à leur sortie de réadaptation respiratoire
- **Rembourser une consultation de prévention et de détection** des maladies respiratoire chroniques, conduite par un médecin généraliste, un pharmacien, un infirmier, un kinésithérapeute ou une sage-femme
- Renforcer le rôle du **pharmacien** comme acteur de proximité de la **prévention et du repérage précoce de la BPCO**
- Selon le territoire, reconnaître et promouvoir **le rôle du médecin pneumologue/médecin généraliste, en ambulatoire, comme pilote du parcours de soins** des patients malades chroniques respiratoires. Renforcer la **coordination transdisciplinaire** du parcours de soins
- Soutenir la conception et l'expérimentation de **solutions numériques et d'outils technologiques** (télémédecine, objets connectés, etc.) à l'utilité avérée et leur intégration dans le suivi et parcours du patient
- Améliorer et simplifier **l'accès à l'offre de soins en matière de prévention en portant les innovations sociales**, tel le chèque santé de CareLabs (cf [dépêche du 11/06/2015 à 15:13](#)), et en soutenant les nouveaux métiers tels que les infirmiers en pratique avancée (IPA) et les assistants médicaux
- **Réviser la directive relative au transport des patients sous oxygénothérapie** pour l'adapter à l'état de santé et aux besoins de chacun.

Près de 10 millions de Français sont concernés par les maladies respiratoires chroniques, tels que BPCO, asthme, cancer du poumon, pneumonie, fibrose pulmonaire idiopathique.

Id/nc/APMnews

[LD6Q0YF85]

PNEUMO-ALLERGO-DERMATO POLSAN - ETABLISSEMENTS

Aucune des informations contenues sur ce site internet ne peut être reproduite ou rediffusée sans le consentement écrit et préalable d'APM International. Les informations et données APM sont la propriété d'APM International.

©1989-2019 APM International -

<https://www.apmnews.com/depeche/141159/343439/sante-respiratoire-france-fait-7%C2%propositions-pour-la-prise-en-charge-des-malades-chroniques>

Copyright Apmnews.com